

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 40

26^e année • mercredi 4 octobre 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

TOUS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT!

Samedi passé, des dizaines de milliers de personnes ont envahi les rues de Berne à l'appel de l'Alliance climatique suisse afin d'exiger des mesures urgentes pour la préservation de l'environnement. Parmi les manifestants, des jeunes, des paysans, des soignants, des syndicalistes et bien d'autres encore. **PAGE 6**

POINT DE MIRE

Notre santé est précieuse

Sylviane Herranz

La nouvelle a fait l'effet d'un choc dans le pays: 8,7% de hausse des primes maladie en 2024! Les populations des cantons romands sont frappées plus durement encore, avec une augmentation de 9,9% en territoire vaudois, de 9,8% à Neuchâtel, 9,6% à Fribourg, 9,1% à Genève et dans le Jura. Seul le Valais est proche de la moyenne suisse avec un taux de 8,6%. Ces hausses s'ajoutent à toutes celles de ces dernières années. Depuis 1996, date de l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal), les primes auraient augmenté de 150% environ alors que les salaires n'ont progressé que de 30%... Chacun le constate: il y a quelque chose qui cloche dans ce système d'assurance. Une

LAMal prétendument sociale mais qui fait payer le prix fort aux plus démunis et à tous les salariés et retraités. Un système qui engendre déjà une médecine à deux vitesses, avec des familles ou des personnes à bas revenus renonçant à se faire soigner pour des questions financières. Selon l'Observatoire suisse de la santé, le renoncement aux soins concerne 46,7% des populations les plus désavantagées contre 15,2% dans les ménages sans problèmes socioéconomiques. Dans les familles monoparentales, ce taux est de 42%. L'accès aux soins est problématique non seulement pour les plus précaires, mais également pour les migrants qui ne maîtrisent pas l'une des langues nationales, en raison des difficultés de communiquer avec le médecin.

Il y a quelque chose qui cloche dans la LAMal, et il est temps de tout changer. En cette veille d'élections fédérales, les partis y sont allés de leurs propositions. Certaines qui ne feront qu'accroître les inégalités et la médecine à deux vitesses. Le PLR porte par exemple en étendard son projet d'assurance maladie M-Budget. Avec des primes basées sur les prestations choisies: moins de prestations = moins de primes. Aujourd'hui déjà, avec des franchises gigantesques, un tel système est à l'œuvre. Pour ne pas déboursier, ou n'ayant pas les ressources nécessaires, certains renoncent à des traitements ou à des médicaments. Un choix qui ne peut, à terme, qu'augmenter les coûts de la san-

té avec des maladies prises en charge bien trop tard. Côté UDC, la conseillère d'Etat zurichoise Natalie Rickli propose ni plus ni moins que de supprimer l'assurance obligatoire de soins! Une hérésie sachant que chaque personne, même celle jouissant d'une santé de fer, aura tôt ou tard besoin de recourir à un médecin. Là encore, les plus riches pourront se le permettre, les autres pas. Pour le parti du Centre, ce sont les prestations qui sont en ligne de mire avec la trompeuse initiative sur le frein aux coûts de la santé. Bien sûr, il n'y a rien à attendre de ce bord-là de l'échiquier politique. Ni du Conseil fédéral où le ministre socialiste n'a pas brillé par une quelconque tentative de briser un système voué à l'échec...

De l'autre côté de l'enceinte parlementaire, la gauche et les Verts réactivent la proposition de caisse maladie unique. Cette dernière a certes été rejetée par deux fois en votation populaire. Mais seule une telle caisse, avec des primes basées sur le revenu, permettrait de créer une véritable assurance sociale et solidaire. Pour cela, un grand coup de balai est nécessaire au sein du Parlement, pour éjecter tous les lobbyistes et tous les élus grasement payés par les assureurs et la pharma. Notre santé est précieuse, ne la laissons pas aux mains des profiteurs! ■

PROFIL



Anne Chenevard, agricultrice et infirmière engagée.

PAGE 2

LOYERS

Il faut s'opposer au lobby immobilier.

PAGE 3

CONSTRUCTION

De la philo à la truelle.

PAGE 7

ÉLECTIONS

Des syndicalistes se présentent.

PAGE 9

Aline Andrey

Depuis le 25 avril, ses vaches vivent en stabulation libre et vont se faire traire lorsqu'elles le veulent... par un robot. «C'est une grande révolution», confie Anne Chenevard avec un grand sourire, en nous accueillant chaleureusement dans son appartement sous les toits, dans la ferme familiale de Corcelles-le-Jorat. Septième génération d'agriculteurs, elle a investi dans une machine à traire dernière génération. «Malgré l'âge de mon troupeau, comptant des grands-mères de 12 ou 13 ans, elles s'y sont habituées en quelques jours», explique la productrice de lait, étonnée de leur capacité d'adaptation et heureuse de retrouver un peu de liberté. «On a pu partir toute la famille en vacances, une semaine entière, cet été!» Plus besoin non plus de se lever à 5 heures du matin. «J'ai l'impression de faire des grasses matinées maintenant», lance-t-elle en précisant se réveiller à 6h15. L'hyperactive - au point de donner le tournis à son fils adolescent - n'a jamais rechigné au travail, même si feu son père la trouvait parfois paresseuse. «Il avait de la peine à comprendre que je veuille me simplifier la tâche pour avoir davantage de temps libre. Travailler en binôme n'était pas toujours facile, même si on s'aimait vraiment.» Anne Chenevard a représenté le «non-choix». «Mon père a dû faire un deuil: mon frère ne voulait pas reprendre la ferme. Ma sœur non plus. Alors je l'ai prise!» Après un diplôme d'horticultrice, et un autre d'infirmière, elle obtient un CFC agricole.

LIGNÉE DE PAYSANNES

Elle n'est pas la première femme de la famille à avoir pris les rênes du domaine. Dans les années 1860, Rosalie Porchet hérite de la ferme, avant de la transmettre à sa fille Elisa qui sera, de surcroît, rejointe par son mari Gustave Chenevard. «C'était révolutionnaire pour l'époque. Et même encore aujourd'hui», souligne Anne. Ma mère, comme tant de femmes de paysans, s'est sacrifiée pour que la ferme tourne, sans salaire, sans couverture sociale, sans LPP... Heureusement, de plus en plus de femmes sont propriétaires. Le changement est en marche, mais il est plus lent dans le monde agricole qu'ailleurs.»

Elle ne mâche pas ses mots, Anne Chenevard. Critique, elle parle vite tant elle a à dire sur le monde paysan et sur la grande distribution. «Le duopole Migros et Coop fait la pluie et le beau temps et dicte notre manière de produire. La grande distribution engendre une chaîne de pauvreté et dévalorise notre travail: le prix moyen pour le lait oscille entre 60 et 70 centimes par litre seulement», s'insurge la militante, qui soutient la campagne d'Uniterre pour des prix équitables. «Un observatoire des marges est nécessaire, tout comme l'interdiction d'acheter au-dessus des coûts de production - mais encore faut-il savoir comment on les calcule. Le paysan supporte tous les risques. Sans paiements directs, qui représentent finalement des subventions pour nos acheteurs, on ne s'en sort pas. Producteurs et consom-

mateurs sont les dindons de la farce. Migros et Coop sont pourtant, à la base, des coopératives sociales. Aujourd'hui, elles doivent redevenir de vrais partenaires, au lieu de nous écraser.»

LE LAIT SUISSE EN PÉRIL

Anne Chenevard milite chaque jour depuis qu'elle a cofondé Faireswiss pour un prix du lait équitable à 1 franc le litre reversé au producteur. «Le nombre de vaches est historiquement bas, mais le prix du lait ne remonte pas. Notre grosse crainte, c'est que la protection douanière tombe. La grande distribution ne se gênera pas pour s'approvisionner ailleurs.»

Au niveau des autres filières, elle appelle de ses vœux le lancement d'une initiative interdisant le calibrage des produits de la ferme. «Le gaspillage est tel! Des récoltes sont refusées par la grande distribution juste parce que les carottes sont trop pointues ou que les pommes de terre ont des trous... Il s'agit de sensibiliser le consommateur, pour éviter le tourisme d'achat, et redonner de la valeur à la nourriture. Manger, c'est voter trois fois par jour! C'est aussi à nous, paysans, de prendre notre destin en main.» Un combat qui s'affaiblit avec la diminution du nombre d'agriculteurs. Un exemple: en 1996, ils étaient 44 000 producteurs

de lait contre 17 000 aujourd'hui. «Les collectivités publiques ont aussi un rôle à jouer. Des villes, comme Lausanne, au travers de leurs accueils parascolaires, des hôpitaux et des EMS achètent notre lait équitable. Mais souvent, les budgets des collectivités sont trop faibles pour acheter localement. C'est aussi à ce niveau-là qu'il s'agit de promouvoir les produits locaux et équitables.» L'autonomie est essentielle pour celle qui nourrit son bétail avec son propre fourrage. «Importer du fourrage de France par exemple fait monter le prix de la luzerne, privant le paysan français de nourriture pour son bétail!» Anne Chenevard

se souvient aussi de la pauvreté des petits paysans péruviens rencontrés lors de ses deux séjours mémorables d'une année dans un orphelinat.

Femme-courage, elle a encore de l'énergie à donner à ses patients du CHUV, en tant qu'infirmière. «J'aime ce métier et j'adore mes collègues. C'est ma bouffée d'oxygène», relate-t-elle avec son sens de la formule. «Ça me permet aussi de relativiser les problèmes de la paysannerie. Ce n'est pas facile non plus ailleurs. C'est ma piqûre de rappel, mon équilibre.» Son fil rouge entre les deux: «Le soin aux gens, le soin aux bêtes.» Elle souligne:

«Je m'en sortirais mieux en travaillant davantage à l'hôpital et en privilégiant une production extensive - par exemple en laissant davantage de terre en jachère - source de subventions directes. Mais je me sens investie d'une mission: celle de nourrir la population!»

Elle est pourtant heureuse que son unique fils de 15 ans, qu'elle élève seule, commence un apprentissage d'électronicien. «C'est bien d'aller voir ailleurs, d'ouvrir ses horizons, avant de peut-être, un jour, reprendre le domaine. Mais ce sera son choix. Paysan, ce n'est pas un métier, c'est une vie.» ■

Pour en savoir plus sur la coopérative du lait équitable, aller sur: fareswiss.ch



La présidente de Faireswiss pour un prix du lait équitable, Anne Chenevard, milite pour une reconnaissance du travail des paysans.

«MANGER, C'EST VOTER TROIS FOIS PAR JOUR»

Agricultrice et infirmière, Anne Chenevard milite pour des prix équitables. Elle préside l'organisation Faireswiss



DE BIAIS

Christophe Gallaz

QUAND LES ENNEMIS DU PEUPLE SONT INSTITUÉS PAR LA DÉMOCRATIE

Les opinions politiques définissant notre époque sont infléchies par une dérive systémique des pouvoirs démocratiques en Europe, ceux-ci fabriquant eux-mêmes, désormais, les ennemis du peuple. Telle est une grande caractéristique de cet an 2023. Ce phénomène perceptible jusqu'en Suisse, dont la couverture vertueuse (au sens policier de «ce qui sert à cacher») est d'autant plus épaisse que cet Etat semble encore gouverné, selon les clichés, par les principes exemplaires de la morale universelle et de la citoyenneté partagée. Prenez d'abord quelques faits publiés, de longue ou récente date, par les médias indigènes. J'en énumère quelques-uns. Voyez la catastrophe climatique et environnementale, bien sûr, paramètre marqueur qui domine aujourd'hui tous les autres en termes d'influence faïtière à long terme, et que je n'ai d'ailleurs cessé d'évoquer régulièrement dans ces colonnes. Et voyez les alertes lancées par la com-

munauté scientifique depuis des décennies, fondées sur des études à la double échelle régionale et planétaire. Prenez ensuite les preuves chiffrées d'une sensibilisation croissante sur ces thèmes au sein des communautés locales, comme vient de l'attester la publication d'une étude *ad hoc* accomplie par l'institut M.I.S Trend en collaboration avec *Le Temps*. Et prenez enfin les manifestations militantes visant à conscientiser les foules dans le sillage pédagogique historique de Greta Thunberg, comme la plus récente d'entre elles qui fit défiler samedi passé 60 000 personnes au cœur de Berne, sur la place Fédérale. Regardez ensuite, greffé sur ce fond de réalités avérées, le jeu des opinions individuelles et collectives, notamment au sein des groupes d'opinions qui déterminent la position des formations parlementaires fédérales. J'énumère à nouveau. Grâce à la même étude précitée, celle de l'institut M.I.S Trend en collabo-

ration avec *Le Temps*, on découvre ce qui relevait d'ailleurs du prévisible: les inévitables «leaders», nommés comme tels selon le lexique néolibéral, sont 55% à penser ou prétendre que nous disposons encore du temps nécessaire pour sauver la planète, contre 31% de la population. Sur quoi les données paraissent s'inverser sur le point de savoir si les mobilisations de la jeunesse feront bouger les choses: 80% de ces «leaders» pensent que ce sera le cas sur le plan politique, contre 55% des sondés «populaires». Mais la balance bascule à propos du plan économique, où ces mêmes «leaders» prévoient que ladite jeunesse pèsera peu - tandis que les moins de 30 ans présument qu'ils y produiront un effet notable, y compris sur les entreprises. Les uns et les autres s'accordant finalement sur l'hypothèse que la «technologie», terme d'ailleurs parfaitement fourretout tant qu'on n'en affine pas la signification (mais il faut sans doute en

cultiver l'aspect fantasmagique), nous apportera le salut. C'est à partir de là que le raisonnement peut devenir intéressant. Si nous situons tous les éléments qui précèdent dans le mouvement lent de la politique consensuelle helvétique, on s'aperçoit en effet que leur logique devient immanquablement fatale: elle impose non seulement le statu quo, mais la crispation toxique du conservatisme insensiblement visité par les poisons de l'extrême droite. Et comment? C'est simple. Un: si les «leaders» ne pensent pas que la mobilisation des jeunes puisse faire bouger les choses dans le domaine économique, c'est qu'ils détiennent ce secteur, savent comment le faire mentir dans l'affichage de ses vertus, et le barricader de toutes les manières institutionnelles ou non. Deux: si les jeunes pensent que leur mobilisation fera bouger la politique, c'est qu'ils rêvent d'un ordre politique inexistant - celui qui ne serait pas au

service intéressé du domaine économique. Et trois: si les «leaders» et les jeunes pensent les uns et les autres que la technologie nous sauvera, c'est qu'ils n'ont pas tiré la moindre déduction du fait que cette technologie n'a pas produit, jusqu'ici, le moindre salut collectif décisif depuis qu'elle est invoquée.

Or ces jeunes sont le peuple. Pourquoi? Parce qu'ils en sont l'avenir, comme les 60 000 militants de Berne, soient-ils âgés, qui pensent cet avenir et le veulent habitable à l'échelle du Vivant. Ce qui précipite les «leaders», pour ne considérer qu'eux, dans la catégorie de leurs ennemis. Que va-t-il se passer? Si l'on prend en considération la criminalisation que ces mêmes «leaders» s'acharnent à promouvoir contre les militants proclimatiques, c'est simple: le durcissement de l'équation, et finalement toutes les formes imaginables de la désobéissance civile et probablement du terrorisme. ■

APRÈS LE COUP DE MASSUE: DES MESURES URGENTES SONT EXIGÉES PAR LES SYNDICATS

L'Union syndicale suisse s'inquiète des conséquences délétères de la hausse des primes maladie annoncée pour 2024 et demande d'agir

Sylviane Herranz

L'annonce, dix jours après la manifestation nationale pour les salaires, les rentes et contre la vie chère, de la forte hausse des primes maladie par le Conseil fédéral a fait réagir l'Union syndicale suisse (USS). Face à ce «nouveau coup de massue», il est temps de soulager la population, a-t-elle exigé dans un communiqué. L'augmentation moyenne de 8,7% pour 2024 est «tout simplement insupportable pour les gens qui gagnent normalement leur vie», souligne l'USS. D'une part, à cause du pouvoir d'achat déjà sérieusement mis à mal et, d'autre

part, parce que les primes sont un fardeau «beaucoup trop lourd pour les ménages à bas et moyens revenus». La faitière syndicale pointe l'importante responsabilité des cantons dans cette situation: «Leurs budgets pour les subsides ne suivent pas l'augmentation des coûts, au contraire. Ainsi, entre 2012 et 2022, les moyens à disposition ont été réduits en termes réels dans 17 des 26 cantons!» Elle tire aussi la sonnette d'alarme après les chiffres «choquants» publiés début septembre par l'Observatoire suisse de la santé. Selon son rapport intitulé «Iniquités dans les expériences des soins en Suisse», 46% des ménages fortement

défavorisés renoncent à des prestations telles que consultations médicales ou médicaments pour des raisons financières.

OUTILS POUR LA RÉDUCTION DES COÛTS

L'USS appelle les autorités à agir rapidement et à «prendre le taureau par les cornes». Elle propose quelques mesures: la baisse du prix des médicaments, l'élimination de la surabondance de soins liée aux assurances complémentaires, la mise en place d'une planification coordonnée par-delà les frontières cantonales et l'accélération du virage ambulatoire. Pour la faitière syndicale, ces outils, qui per-

mettraient la réduction des coûts «seraient rapidement applicables et efficaces». Mais elle insiste également sur la nécessité d'instaurer un système de financement lui-même soit principalement basé sur les revenus – comme partout ailleurs en Europe. C'est précisément ce que demande l'initiative d'allègement des primes – initiative des 10% – du PS et de l'USS.» Le texte sera soumis au peuple faute de contre-projet acceptable adopté par le Parlement.

Déplorant également les écarts de primes inadmissibles entre les can-

tons, l'USS plaide pour que les assurés aient droit «exactement aux mêmes prestations pour leur argent». Ce qui n'est de loin pas le cas. Dans le canton de Bâle-Ville par exemple, les primes sont en moyenne presque deux fois plus élevées (+92%) que dans celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Un argument supplémentaire pour la faitière syndicale de soutenir l'initiative, cette dernière demandant qu'aucun ménage ne paie plus de 10% de son revenu pour l'assurance maladie de base. ■

EN UN CLIN D'ŒIL

NEUCHÂTEL: HALTE À LA PRÉCARITÉ ET À LA VIE CHÈRE!



«Marre de se faire avoir? Alors disons stop!» Vendredi dernier, plus de 200 personnes se sont rassemblées devant la Fontaine de la Justice à Neuchâtel, puis ont manifesté dans les rues de la ville contre la vie chère, le poids des primes maladie et des loyers, et pour des salaires et des rentes permettant de vivre. Cette manifestation, convoquée par les partis de gauche du canton, les syndicats dont Unia, l'Avivo et la Grève du climat, a permis aux participants d'exprimer leur colère face à la hausse massive des primes annoncée trois jours auparavant – près de 10% en moyenne à Neuchâtel. Les intervenants ont rappelé

les nombreuses revendications portées par les manifestants, telles que l'adaptation des salaires et des rentes à la hausse des prix, le plafonnement des primes à 10% du revenu, ainsi que l'arrêt de la hausse des loyers doublé d'une surveillance de l'Etat. En bref, une mobilisation contre la précarité galopante et pour une meilleure redistribution des richesses, ainsi qu'un appel à se déplacer aux urnes lors des élections fédérales du 22 octobre. ■ SH/Photos François Graf

Il faut dire stop au lobby immobilier!

L'USS soutiendra les référendums lancés contre les révisions du droit du bail adoptées par le Parlement durant la session d'automne. Ces modifications permettront de faciliter les résiliations de bail en cas de sous-location ou de besoin personnel du propriétaire

Reto Wyss

Secrétaire central de l'USS

Explosion des loyers, pénurie de logements, vague de résiliations: comme si la situation n'était pas déjà assez grave, le Parlement vient de céder à la pression des lobbies de l'immobilier et d'opter, durant la session qui s'est terminée le 29 septembre, pour une dégradation drastique du droit du bail. Pour l'Union syndicale suisse (USS) et les syndicats, c'est tout simplement inadmissible. Il faut maintenant à tout prix dire stop dans les urnes aux différentes associations de propriétaires fonciers et immobiliers.

ATAQUES DE TOUS BORDS CONTRE LES LOCATAIRES

Sur le fond, le droit du bail n'est pas mauvais. En effet, selon la loi, les bailleurs ne peuvent encaisser des revenus locatifs que pour couvrir les frais et obtenir un rendement limité. Ça, c'est la théorie. Dans la pratique, les locataires ont payé au total près de 80 milliards de francs de trop au cours des quinze dernières années en raison de rendements locatifs abusifs: c'est la principale conclusion d'une étude commandée en externe par l'Association suisse des locataires et souvent citée. Mais il y a pire: selon un jugement du Tri-

bunal fédéral, le «rendement limité» mentionné dans la loi peut désormais être supérieur de 1,5% à ce qu'il était jusqu'à présent.

Nous assistons donc, d'une part, à une violation continue du droit et, d'autre part, à une interprétation extrêmement favorable du droit du bail par le lobby immobilier. A cela s'ajoute maintenant une attaque politique en règle de ce même lobby contre les locataires: dans une stratégie bien orchestrée, pas moins de quatre initiatives parlementaires visent, d'une part, à affaiblir le droit du bail et, d'autre part, à poser les bases légales pour des loyers encore plus élevés. Le premier pas est un fait accompli: le Parlement a définitivement adopté l'affaiblissement du droit du bail lors de la session d'automne. Un double référendum, soutenu par les syndicats, vient d'être lancé contre cette décision.

METTRE LES GENS À LA PORTE:

LA SOLUTION DE FACILITÉ

Selon la loi en vigueur, la sous-location est un droit acquis aux locataires. Mais aujourd'hui déjà, ils ont chaque fois besoin de l'accord du bailleur. Le projet de révision de la loi prévoit d'introduire une série de motifs arbitraires pour le refus unilatéral d'une sous-location. Désormais, les locataires pourraient

même être mis à la porte en cas de légers «vices de forme» lors d'une sous-location – et ce quasiment sans préavis! Voilà pour le premier coup de boutoir. La deuxième révision de la loi adoptée par le Parlement vise à restreindre la protection des locataires en cas de résiliation du bail pour cause de besoin propre du bailleur. A l'avenir, ce besoin ne devra plus être «urgent», ce qui signifie que la pesée des intérêts qui se fait habituellement sera toujours en faveur du bailleur. Aujourd'hui déjà, le besoin propre est souvent utilisé comme prétexte pour une résiliation. Le but est simplement de remettre ensuite le logement sur le marché à un prix plus élevé. Avec la modification de la loi prévue, cela serait encore plus facile. Même des locataires âgés qui vivent depuis des années dans leur appartement pourraient ainsi être mis à la rue sans qu'il y ait d'évaluation de cas de rigueur!

FINI LES RÉGRESSIONS, PLACE AUX PROGRÈS!

On se frotte les yeux à deux reprises lorsqu'on voit comment le lobby immobilier avance ses pions et ses intérêts sur le plan politique, sans aucune gêne, voire même avec insolence. Son plan est déterminé et limpide: d'abord, on expulse plus faci-

lement les locataires et, ensuite, on augmente encore plus les loyers. Afin de bien réussir la seconde étape, deux autres initiatives parlementaires se trouvent déjà dans les «starting-blocks». Elles seront certainement traitées immédiatement après les élections fédérales d'octobre. Ces propositions visent à rendre encore plus difficile la contestation d'un loyer abusif ou non usuel par rapport au quartier et à inscrire de facto dans la loi la logique des loyers du marché.

Toutes ces mesures ont en commun le fait que la spirale des prix des loyers va continuer à s'accélérer et que le nombre de logements abordables va continuer à diminuer. Cela semble assez surréaliste: comme si les loyers n'étaient pas déjà exorbitants depuis des lustres et si les logements libres et abordables étaient légion dans les grandes agglomérations! Il est évident qu'au lieu d'un nouveau recul, il faut absolument faire des progrès substantiels dans le droit du bail et sur le marché du logement. Les propositions en ce sens sont sur la table depuis longtemps: les mesures les plus urgentes seraient la mise en œuvre immédiate d'un contrôle régulier du rendement locatif admissible par l'introduction

d'une obligation de révision ainsi que le développement rapide des instruments de promotion de la construction de logements d'utilité publique – instruments qui sont d'ailleurs inscrits dans la Constitution fédérale!

INERTIE TOTALE DU CÔTÉ DU MINISTRE DU LOGEMENT GUY PARMELIN

Et pourtant le conseiller fédéral Guy Parmelin pratique la politique de l'autruche depuis des années dans ce dossier. On en veut pour preuve le dernier «événement» en la matière: au printemps, il a été décidé lors d'une «table ronde» qu'un plan d'action serait éventuellement mis en place, à un moment donné, pour atténuer la pénurie de logements et de loyers. Bien entendu, cela ne se fera que lorsque cela conviendra au lobby immobilier, représenté en masse autour de ladite table ronde. Il ne reste donc plus qu'à espérer que le nouveau Parlement élu cet automne sera plus favorable aux locataires et mettra enfin le lobby immobilier au pas. Mais avant d'en arriver là, nous devons combattre les attaques en cours contre le droit du bail par tous les référendums nécessaires. ■

MANIF

Électricien-ne-s et technicien-ne-s du bâtiment



**De meilleurs salaires, moins de
pression et une retraite anticipée!**

**Samedi 7 octobre 2023
Tou-te-s à Zurich!**

13h, Landesmuseum (à côté de la gare)

Transport gratuit
depuis toutes les
régions.



UNIA

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme
Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "lots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 49870 exemplaires

**TOUT EST
PROTÉGÉ**



SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur
amnesty.ch

AMNESTY
INTERNATIONAL



**Besoin de faire le point et
de définir vos objectifs ?**



**Le bilan de compétences
peut vous aider!**

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole).

Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement.

Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours
(participation indispensable).

Mardi, 31 octobre 2023 à 19h

Secrétariat Unia, rue de la Jeunesse 2, 2e étage (nouveaux locaux), 2800 Delémont

Informations et inscription:

transjurane@unia.ch, T 0848 421 600
Michele De Bonis, T 079 297 38 80



WWW.EVENEMENT.CH

UNIA

LIRE
COMPRENDRE
S'ENGAGER
POUR
UN MÉDIA
INDÉPENDANT

**AVEC
LE COURRIER**

**L'ABONNEMENT
C'EST MAINTENANT**

LE COURRIER



lecourrier.ch/maintenant

HÔTELLERIE-RESTAURATION: DE MEILLEURS SALAIRES MINIMUMS

Les nouveaux salaires minimums pour l'an prochain dans l'hôtellerie-restauration sont fixés, intégrant la pleine compensation du renchérissement et une augmentation de 5 francs par mois

Les partenaires sociaux de l'hôtellerie-restauration se sont mis d'accord pour une compensation intégrale du renchérissement pour les salaires minimums. Cette compensation, indique Unia sur son site internet, équivaut à une augmentation d'environ 6% en 2023 et en 2024. Elle permet d'éviter que les salaires des employés concernés ne perdent de la valeur. En outre, les salaires minimums seront augmentés de 5 francs par mois. Les syndicats et les faitières patronales ont demandé au Conseil fédéral la prolongation de l'extension du champ obligatoire de la Convention collective nationale de travail. Les nouveaux salaires minimums dans l'hôtellerie-restauration entreront en

vigueur le 1^{er} janvier 2024 et seront applicables dans toute la Suisse. Dans les cantons où les salaires minimums légaux sont plus élevés, ces derniers s'appliquent. Compte tenu de l'inflation toujours élevée, la compensation du renchérissement sur les salaires minimums est très importante, souligne encore le syndicat. Qui demande par ailleurs à toutes les entreprises du domaine de revaloriser également les rémunérations du personnel gagnant plus que le salaire minimum. «Cela est aussi dans l'intérêt des entreprises, car la baisse des salaires réels a pour effet que davantage de personnes quittent la branche.» ■ **LES**

SALAIRES MINIMUMS DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION DÈS LE 1^{er} JANVIER 2024

CATÉGORIE SALARIALE	2023	2024	HAUSSE
Collaborateurs sans apprentissage	3582.-	3666.-	+ 84.-
Collaborateurs sans apprentissage, mais avec certificat Progresso	3803.-	3892.-	+ 89.-
Collaborateurs avec attestation fédérale professionnelle ou équivalent	3927.-	4018.-	+ 91.-
Collaborateurs avec certificat fédéral de capacité ou équivalent	4369.-	4470.-	+ 101.-
Collaborateurs avec certificat fédéral de capacité et formation continue	4473.-	4576.-	+ 103.-
Collaborateurs avec examen professionnel	5108.-	5225.-	+ 117.-
Stagiaire	2303.-	2359.-	+ 56.-

SOURCE: UNIA



En deux ans, entre 2023 et 2024, les salaires minimums des employés de l'hôtellerie-restauration auront augmenté d'environ 6%.

Une vie d'engagement féministe

Guite Theurillat marche sur les pas de Simone de Beauvoir et de Gisèle Halimi, mais son féminisme est celui de toutes les exploitées au quotidien

Jean-Claude Rennwald

«Nos problèmes personnels sont des problèmes politiques.» Ce slogan du Mouvement de libération des femmes (MLF) résume à merveille la démarche de Guite Theurillat, qui vient de publier un témoignage aussi intimiste que militant et historiquement enrichissant, *Le MLF du Jura, un processus d'émancipation*.

FÉMINISME ANCRÉ À GAUCHE

En poussant le trait, on pourrait dire que Guite Theurillat est la Simone de Beauvoir («On ne naît pas femme, on le devient») ou la Gisèle Halimi (signataire du Manifeste des 343 de 1971 réunissant des femmes qui déclarent avoir déjà avorté) du Jura. Ce ne serait pas totalement faux. La différence, c'est que Guite Theurillat n'est pas issue de l'intelligentsia parisienne; elle a construit son engagement à partir de pratiques concrètes: épouse d'un mari qui connaît le chômage, mère de deux enfants, titulaire de petits boulots au début de son parcours professionnel. Son féminisme est clairement ancré à gauche, puisqu'elle deviendra une militante du POP et secrétaire de la Fédération jurassienne des syndicats chrétiens.

LIBÉRER LA PAROLE

Son aventure féministe commence en 1974, au moment de la création du canton du Jura. La région est en ébullition; ce n'est donc pas un hasard si le Groupe femmes de Delémont (MLF jurassien) voit le jour à ce moment-là. Le Groupe s'inscrit dans une mouvance plus large, celui de Mai 68, de la guerre au Vietnam, du soutien au peuple chilien et aux Mères de la place de Mai

en Argentine. Le Groupe a un caractère formateur et permet de «libérer la parole», sur des thèmes souvent tabous à l'époque, comme l'avortement et la contraception.

LE TOURNANT DU BCF

Fondé sur une riche documentation, le livre raconte la création du Bureau de la condition féminine (BCF), premier bureau suisse de l'égalité instauré par la Constitution jurassienne de 1977. Le Groupe femmes n'était pas favorable au BCF, estimant que cet organisme financé par l'Etat n'aurait aucune indépendance. Cela n'empêchera pas Guite Theurillat de devenir... la collaboratrice de la responsable du BCF, Marie-Josèphe Lachat! Une contradiction qu'elle assume toutefois pleinement.

1981, ANNÉE MAGIQUE

Parmi toutes les batailles menées par Guite Theurillat et ses compagnes de lutte, on citera les initiatives pour la semaine de 40 heures et pour la solu-

tion des délais, et l'inscription de l'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution fédérale le 14 juin 1981 (60,3% de Oui sur le plan suisse, 76,5% dans le Jura, deuxième meilleur résultat après Genève). Une année magique selon elle, car c'est aussi celle de la naissance de sa fille Camille et de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République française. Le 14 juin 1981, c'est en outre le succès de l'initiative de la FRC pour la protection des consommateurs. Un succès que l'ancien conseiller fédéral «socialiste» Willi Ritschard assimile au manque de maturité et à l'inexpérience des femmes en politique! Dix ans plus tard, elles lui prouveront le contraire, puisque la première grève des femmes organisée par l'Union syndicale suisse mobilisera 500 000 personnes! ■

Guite Theurillat, *Le MLF du Jura, un processus d'émancipation. Le Groupe femmes Delémont. Témoignage d'une militante*, Editions Alphil, 2023.

LA POLITIQUE, C'EST AUSSI DES SENTIMENTS

Philosophe, enseignant, militant et candidat aux élections fédérales sur la liste du POP valaisan, Jean-Marie Meillard a publié, à compte d'auteur, un ouvrage étonnant, *La politique des sentiments. Plaidoyer pour un vrai populisme de gauche*. L'auteur y soutient l'idée que, contrairement à ce que croit une gauche bien-pensante, la politique ne peut pas négliger les sentiments, car ceux-ci expriment des aspirations légitimes. Tout centrer sur l'économie revient à mépriser une partie de la population, qui se tourne alors vers le populisme de droite. Lequel sait bien prendre en compte... les sentiments. Passant de la théorie à la pratique, Jean-Marie Meillard considère que, durant 50 ans, le Parti communiste français (PCF) «rassembla les classes populaires du pays pour l'amélioration de leur situation matérielle, mais aussi pour la conquête de leur identité et de leur dignité». Dans le même esprit, le président américain Franklin Roosevelt fut «un politicien en phase avec les citoyens», notamment en faisant adopter, en 1938, une loi qui abaissait la durée hebdomadaire du travail à 44 heures, puis à 40 heures dans une deuxième phase. Ce qui montre que la libération du temps est un élément important de la politique des sentiments. ■ **JCR**

POING LEVÉ

JOURNALISTES EN VOIE DE DISPARITION

Par Aline Andrey

«Tamedia tue vos médias, saison 5». Ces mots, figurant sur une pancarte lors d'une mobilisation le 24 septembre à Lausanne, dénoncent une énième vague de licenciements dans la branche. Près de cent personnes dont une grande majorité de journalistes, ainsi que des politiciens de gauche et des syndicalistes, se sont réunis devant la Tour Edipresse. Des collaborateurs de *24 heures*, de la *Tribune de Genève*, du *Matin Dimanche* et de la rédaction T ont débrayé. Ils s'insurgent contre la décision de Tamedia – un des secteurs du groupe TX Group – de biffer une cinquantaine de postes en Suisse, dont 28 en Romandie. La direction basée à Zurich montre une fois de plus son mépris vis-à-vis d'une profession déjà mise à mal par les géants du web, les réseaux sociaux et leurs *fake news*, la chute du nombre d'abonnements et de recettes publicitaires. Le cercle vicieux se renforce, car comment offrir une information de qualité avec toujours moins de professionnels?

C'est une saignée de plus dans la presse romande en proie aux dégraissages depuis une vingtaine d'années. Septante journaux, dont *L'Hebdo* ou encore la version imprimée du *Matin* en 2018, ont disparu en Suisse depuis 2003 et un quart des emplois dans le journalisme ont été biffés entre 2011 et 2019. Rien qu'en 2023, en Romandie, l'absorption de *TV8* par *L'illustré* s'est accompagnée de la suppression de cinq postes et demi; en mai, Media One a licencié deux journalistes à Radio Lac et un à One FM; en août, *Le Temps* a annoncé le licenciement de trois personnes et le non-renouvellement d'un contrat. Sans compter la situation délétaire des journalistes indépendants, payés au lance-pierre.

La restructuration actuelle touche 10% des effectifs dans les rédactions romandes de Tamedia, à moins que des solutions ne soient trouvées d'ici au 13 octobre, date de la fin de la consultation des représentants du personnel, soutenus par Impressum et Syndicom. Soit quatorze jours ouvrables pour proposer des alternatives, alors que, selon Impressum, ce projet de restructuration aurait occupé les cadres de TX Group durant neuf mois «sans jamais concerter la base» et sans «rien trouver de mieux que des licenciements pour gagner en rentabilité». Les syndicats dénoncent cette politique de démantèlement, tout comme les autorités politiques, notamment de Genève. Plusieurs élus de gauche en appellent à un soutien public, pour défendre ce pilier de la démocratie qu'est la pluralité de la presse. Une résolution devait notamment être déposée au Grand Conseil vaudois cette semaine. Plus largement, un changement de système est urgent. TX Group veut économiser 6 millions de francs en licenciant, alors qu'il a réalisé 123 millions de bénéfices en 2022, et reversé 47 millions de dividendes à ses actionnaires! La même vieille rengaine néolibérale, énième saison... ■

TOUS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT!

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de Berne samedi dernier à l'appel de l'Alliance climatique suisse

Sylviane Herranz
Photos Thierry Porchet

Selon les organisateurs, plus de 60 000 personnes ont participé à la grande manifestation pour le climat qui s'est déroulée le 30 septembre à Berne. Une mobilisation marquée par l'exigence de la justice climatique et de l'urgence d'agir, alors que le Parlement traîne les pieds. Pour preuve la récente décision du Conseil des Etats ayant édulcoré un projet de révision de loi, validant ainsi l'achat à grande échelle de droits de polluer à l'étranger plutôt que de prendre les mesures nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans nos frontières. L'Alliance climatique suisse, qui regroupe quelque 140 organisations, dont l'Union syndicale suisse, était à l'initiative de cette imposante manifestation qui a regroupé un vaste panel de participants: agriculteurs, scientifiques, électriciens, soignants, retraités, défenseurs des droits humains ou encore des activistes de pays du Sud, d'Ukraine et de Russie.

TOURNANT POUR NOTRE SOCIÉTÉ

«Les plus de 10 000 morts en Libye en raison d'une tempête amplifiée par la crise climatique constituent un tournant pour notre société. Nous sommes ici des milliers à réclamer ce qui a été décidé et ratifié depuis longtemps», a déclaré en début de rassemblement Meret Schäfer de la Grève du climat, demandant une rapide mise en œuvre de la Loi sur le climat adoptée par le peuple suisse. Sur la place Fédérale, plusieurs orateurs et oratrices ont pris la parole. Parmi eux, le prix Nobel de chimie Jacques Dubochet, accompagné de Sonia Seneviratne, vice-présidente du premier groupe de travail du GIEC. «Cet été a été le plus chaud jamais enregistré dans le monde, ont-ils



Cette année, comme il y a quatre ans à la veille des élections fédérales, une foule bigarrée a envahi les rues de Berne pour exiger la justice climatique et des mesures urgentes pour préserver l'environnement.

alerté. Nous avons atteint des températures sans précédent, avec des vagues de chaleur, des précipitations extrêmes, des incendies de forêt et des sécheresses dans de nombreuses régions.» Des membres de professions médicales ont aussi fustigé l'inaction des autorités. «Dans les hôpitaux du monde entier, y compris chez nous en Suisse, des personnes meurent ac-

tuellement des conséquences de la destruction de nos conditions de vie: notre air est pollué, les vagues de chaleur sont de plus en plus longues et les événements climatiques de plus en plus extrêmes», a souligné Bea Albermann, médecin et représentante de Health for Future. Pour elle, le diagnostic est clair: «Les crises écologiques sont une urgence médicale.»

«NOUS SOMMES LA COLONNE VERTÉBRALE DE LA TRANSITION»

Unia était aussi dans la rue ce samedi. «L'urgence climatique qui s'aggrave est le résultat d'une économie du profit débridée, basée sur le pétrole. Elle est aussi l'expression d'une inégalité extrême», note le syndicat sur son site internet. Il réaffirme que «les salariés sont la clé de la solution à la crise

climatique». L'un d'eux, électricien et membre du syndicat, est intervenu face au Palais fédéral. «En Suisse, environ 50 000 personnes travaillent dans le secteur de l'électricité et de la technique du bâtiment. Nous montons les installations photovoltaïques, nous installons des pompes à chaleur, nous rénovons le parc immobilier qui est responsable d'une énorme partie des émissions de CO₂. Nous sommes la colonne vertébrale de la transition», a témoigné Beat Schenk, évoquant le manque de main d'œuvre dans sa branche, les conditions de travail qui se dégradent et l'absence d'action des patrons face à cette situation. «Ils ne font rien contre la pénurie de professionnels. Ils ne font rien non plus contre le changement climatique, car cela entraverait leur course aux profits.» Le militant d'Unia ajoute que la lutte menée par les électriciens et les techniciens du bâtiment contre leurs employeurs est aussi une lutte pour sauver la planète. Et de conclure, avant d'inviter la foule à soutenir le combat des électros et des techniciens le 7 octobre à Zurich: «Si nous voulons un vrai changement, nous, les travailleuses et les travailleurs, nous devons prendre les choses en main. Nous sommes les seuls à pouvoir faire face à la crise climatique. Ce n'est que comme cela, et en produisant selon son propre plan, que la classe ouvrière pourra mettre fin à cette crise et à toutes les autres. Seul le renversement de tous les capitalistes, l'expropriation et la socialisation des entreprises permettront de rompre avec le profit et la concurrence.» ■

*Manifestation nationale des électriciens et techniciens du bâtiment à Zurich. Rendez-vous à 13h au Landesmuseum. Voir aussi en page 4 pour les transports gratuits.



DE LA PHILO À LA TRUELLE

Unia Genève a remis le prix de l'apprentissage à une maçonne passionnée par son métier et engagée syndicalement

Sonya Mermoud

Double motif de satisfaction pour Mila Taylor. La jeune femme de 23 ans a non seulement reçu le 26 septembre dernier, dans le cadre de la remise officielle des CFC à l'Arena de Genève, son certificat de maçonne mais aussi un prix Unia de 300 francs. Ce dernier récompense chaque année un ou une apprentie qui a terminé sa formation avec succès en dépit de difficultés qui ont pu intervenir sur le parcours. «Nous avons désigné Mila Taylor, et parce qu'il est rare de rencontrer une femme dans le domaine de la construction et pour son engagement syndical», précise Deniz Coskun, secrétaire syndical d'Unia, soulignant les qualités de la militante qui a décroché son CFC en deux ans au lieu des trois réglementaires et participé à plusieurs assemblées syndicales. «Avant d'emprunter cette voie, j'avais effectué deux ans d'université en philosophie», indique Mila Taylor, tout en précisant qu'elle n'a pas été séduite par ces études. «Je n'avais pas vraiment réfléchi à l'orientation professionnelle que je voulais prendre. Je me suis lancée dans une trajectoire intellectuelle sans réellement me demander ce que j'envisageais faire de ma vie. Mais passer mon existence devant un ordinateur ne m'a pas donné envie.» L'universitaire décide alors de suivre un stage en maçonnerie.

MÂTRISER LES GESTES TECHNIQUES

«J'ai aimé travailler dehors, voir un résultat concret, créer quelque chose d'essentiel pour les personnes puisqu'il s'agit d'habitations.» Aussi, sa décision est-elle prise: Mila Taylor deviendra maçonne. «Si mes parents ont été surpris, ils se sont montrés néanmoins compréhensifs, voyant que j'allais mieux.» Mila Taylor travaille dans une entreprise de construction employant une dizaine de personnes. «C'est une petite structure où les ouvriers ne sont pas considérés comme des numéros. L'aspect humain est privilégié», apprécie Mila Taylor, tout en reconnaissant la pénibilité du job. «Je n'ai pas encore la condition physique maximale. Mais ça vient. Et il y a des machines pour les charges trop lourdes. Le plus difficile n'est néanmoins pas l'effort à fournir mais les connaissances en matière de mathématiques et de physique à acquérir. Il faut maîtriser beaucoup de gestes techniques, disposer d'un savoir-faire.» La société qui l'emploie compte une autre maçonne. Une situation plutôt rare. «Bien sûr, nous ne disposons pas des mêmes capacités physiques que les hommes mais l'entreprise développe également beaucoup de projets techniques adaptés au personnel des deux sexes.»

S'UNIR CONTRE L'EXPLOITATION

Travailler dans un domaine essentiellement masculin reste toutefois parti-

culier. «Mais j'ai choisi cette situation, j'ai accepté de faire partie d'une minorité. Si je suis traitée différemment? Oui, car je suis une femme, jeune, et moins expérimentée que mes collègues. Mais ce n'est pas pesant, cela ne pose pas de problèmes. Il y a une bonne ambiance. J'avais en revanche une camarade d'apprentissage formée dans une entreprise comptant plus de 100 personnes. Pour elle, c'était compliqué au niveau relationnel.» Ravie d'avoir reçu le prix Unia, Mila Taylor estime la mission du syndicat très importante. «Les employés doivent s'unir contre l'exploitation et défendre de bonnes conditions de travail. Heureusement, dans mon entreprise, nous sommes bien lotis», affirme encore la syndiquée.

Son CFC en poche, Mila Taylor n'entend pas s'arrêter en si bon chemin et envisage de poursuivre une formation pour devenir contremaître. A terme, elle rêve de posséder sa propre entreprise. «Je n'engagerai alors que des femmes, plaisante-t-elle, mais encore faudrait-il les trouver.» Et la travailleuse de regretter, plus sérieusement, que trop de métiers restent genrés et considérés comme inaccessibles par des intéressées potentielles. Quant à ce que nous pouvons lui souhaiter, la maçonne répond sans hésitation: «Une bonne santé»... ■



OLIVIER VOGELANG

Mila Taylor a choisi son métier après un stage en maçonnerie. Même si travailler dans un domaine essentiellement masculin reste particulier, elle a accepté de faire partie d'une minorité.

«L'offre des patrons est restée à zéro franc d'augmentation générale»

La deuxième ronde de négociations des syndicats avec la Société suisse des entrepreneurs s'est soldée par un échec: les patrons s'opposent toujours à une augmentation générale des salaires

Sonya Mermoud

Situation de blocage dans les négociations salariales menées par les syndicats Unia et Syna avec la Société suisse des entrepreneurs (SSE). La deuxième rencontre entre partenaires sociaux qui s'est déroulée le 19 septembre dernier n'a débouché sur aucun accord. «Les patrons refusent

toujours d'entrer en matière sur une augmentation générale des salaires, déplore Chris Kelley, codirecteur du secteur de la construction à Unia. Ils estiment qu'une telle décision est inutile, préconisant des hausses de rémunérations à titre individuel, tout en argumentant que les entreprises revaloriseront tous les salaires d'elles-mêmes. Pourquoi alors, dans ce cas, re-

fuser une augmentation générale? C'est absurde.» Rappelons que les syndicats réclament 150 francs supplémentaires par mois pour tous les travailleurs et les travailleuses du secteur. Ce montant doit leur permettre de faire face au renchérissement du coût de la vie et de garantir le maintien de leur pouvoir d'achat. Une exigence qui, note le représentant d'Unia, n'a rien d'exagéré

dans le contexte d'inflation actuel avec des primes maladie qui explosent, des loyers qui prennent l'ascenseur, le prix élevé de l'énergie... A noter qu'Unia et Syna réclament aussi 2 francs de plus pour l'indemnité de repas de midi, qui passerait alors de 16 francs à 18 francs.

MESSAGE AUX ENTREPRISES

«Les négociations sont très dures, tendues. La SSE campe sur une position idéologique», ajoute Chris Kelley, précisant que, dans ce contexte, les syndicats ont adressé à la fin de la semaine passée un courriel à toutes les sociétés actives dans la construction en Suisse. Dans ce message, ils citent la recommandation urgente de la SSE à ses membres, relative aux majorations de renchérissement sur les matériaux de construction. «En principe, écrit la SSE, aucun contrat d'entreprise ne devrait être conclu sans une indemnisation du renchérissement [...]. Exiger des exclusions contractuelles du renchérissement pourrait constituer une violation du principe de la bonne foi en raison de la situation extraordinaire.» Pour le coresponsable du secteur construction d'Unia, ce même principe vaut également pour les salaires. «C'est logique. L'inflation touche tout le monde. S'il est judicieux d'exiger des maîtres d'ouvrage une adaptation des prix selon l'indice, et cela de manière générale, il convient également de garantir le pouvoir d'achat des salaires via une compensation générale du renchérissement.» Une remarque d'autant plus pertinente que, souligne, Chris Kelley, les carnets de commandes sont pleins et les pronostics dans le secteur bons. Les syndicats affirment par ailleurs dans leur message aux entreprises vouloir des «négociations construc-

tives». «C'est pourquoi, dès le printemps, nous avons proposé de mener les négociations salariales de cette année rapidement et, dans la mesure du possible, sans débat public.» Chris Kelley insiste encore sur l'importance, alors que le secteur affronte une pénurie de main-d'œuvre, d'offrir de bons salaires pour attirer et fidéliser les travailleurs. Et la nécessité d'augmenter tous les salaires pour que, sur fond de concurrence féroce, les mêmes conditions s'appliquent dans toutes les entreprises.

PROCHAINE SÉANCE PROGRAMMÉE

La dernière séance de négociations aura lieu le 25 octobre prochain. «La SSE n'a jusqu'à présent manifesté aucune volonté de compromis. L'offre est restée à zéro franc d'augmentation pour tous», martèle le représentant d'Unia. Et de compléter: «Ensemble, nous avons encore la possibilité de positionner le secteur principal de la construction comme une branche prête à garantir le pouvoir d'achat de ses collaborateurs, et non pas comme l'une de ces rares branches qui refusent d'accorder une augmentation de salaires pour tous en pleine période de forte inflation.» Si la SSE devait effectivement refuser une augmentation de salaires, les syndicats auraient appris pour l'année prochaine, selon Chris Kelley: «Il serait alors clair que des discussions objectives et basées sur des faits ne sont pas possibles avec la SSE; mais qu'il n'y aura des accords salariaux que si les négociations sont accompagnées de bruit et d'une campagne publique. Ce serait dommage, mais ce serait une leçon.» ■



L'année dernière, les maçons de toute la Suisse s'étaient mobilisés massivement en défense de leur Convention nationale. La question des salaires était aussi à l'ordre du jour. Ici, la manifestation du 7 novembre à Lausanne, à laquelle avaient participé 4000 ouvriers en colère.

THIERRY PORCHET

GENÈVE Projections du film «Lettres ouvertes»

L'Université ouvrière de Genève (UOG) et les Amis du Collège du travail organisent deux projections du film *Lettres ouvertes* de Katharine Dominicé. Ce documentaire, racontant le vécu de travailleuses et de travailleurs saisonniers et de leur famille, a été présenté ce printemps au Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève et dans plusieurs salles de Suisse romande. Il avait été produit dans le cadre de l'exposition «Nous, saisonniers, saisonnières... 1931-2019». Cette dernière a été créée à Genève, puis a été accueillie à Bienne. Les projections prévues à l'Université ouvrière de Genève* se feront en présence de la réalisatrice et de protagonistes du film, anciens détenteurs du permis A, et de représentants des milieux syndicaux. Deux séances distinctes sont prévues. L'une, le jeudi 19 octobre à 19h, pour les personnes et les familles qui ont vécu cette période et combattu le statut de saisonniers et les discriminations. L'autre, le jeudi 2 novembre à 18h30, pour les personnes et les familles vivant aujourd'hui dans la précarité et qui sont victimes de discriminations. ■ L'ES



IMAGES TIRÉES DU FILM

*UOG, place des Grottes 3, à Genève.

GENÈVE Des mouvements féministes sur les ondes

L'association Archives contestataires organise deux événements à Genève dans le cadre du programme de valorisation des

fonds d'archives radiophoniques féministes qui regroupent les émissions *Radio Pleine Lune* (1981-1999) et *Remue-ménage* (1987-1999) diffusées

sur Radio Zones. Le samedi 14 octobre, la chercheuse, autrice et artiste sonore Juliette Volcler animera deux ateliers d'écoute critique. Le vendredi 20 octobre, une journée d'étude plongera dans «les pratiques féministes de la radio et leurs contextes», des années 1980 et 1990, au niveau international, avec entre autres questions: «Comment les femmes s'approprient le moyen de diffusion qu'est la radio et comment cette appropriation sert leurs luttes et modifie leurs parcours collectifs et individuels?» Notons encore que ces événements font écho à la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel célébré par l'Unesco chaque 27 octobre. ■ AA

Plus d'informations et inscriptions sur: archivescontestataires.ch

Deux ateliers d'écoute: 14 octobre, Forum Grosselin (rue Jacques-Grosselin 50C), Carouge, 14h et 16h.
Journée d'étude: 20 octobre, Théâtre du Galpon (route des Péniches 2), Petit-Lancy, 9h-17h30.



ARCHIVES CONTESTATAIRES

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève.
Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE: 058 332 11 32.

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GRUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous les 2^e mardis du mois, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales

Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 10h à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

LA CHAUX-DE-FONDS

GRUPE DES RETRAITÉS

Fondue

La traditionnelle fondue concoctée par le président aura lieu le **mercredi 18 octobre dès 11h30 au restaurant «Au Pantin»**, rue de la Ronde 5 (bus arrêt Marché) à La Chaux-de-

Fonds. Merci de vous inscrire auprès de Didier Gigon **jusqu'au 16 octobre**. Tel. 032 968 63 08 ou 079 385 37 55.

Venez nombreux et nombreuses et comme d'habitude amenez votre bonne humeur.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; mardi, jeudi et vendredi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

TRAVAIL Colloque sur la traite des êtres humains



La Suisse contre la traite des êtres humains
Die Schweiz gegen Menschenhandel
La Svizzera contro la tratta di esseri umani

Dans le cadre des Semaines d'action contre la traite des êtres humains, Unia organise un colloque sur la thématique en lien avec l'exploitation au travail. Ce colloque aura lieu le lundi 23 octobre, de 16h à 19h30 à Berne. La participation est gratuite.

Comme l'indique Unia dans son invitation: «La traite des êtres humains à des fins d'exploitation au travail a lieu chaque jour en Suisse. Les criminels obtiennent ce qu'ils veulent de leurs employées et de leurs employés

en les menaçant ou en recourant à la contrainte corporelle ou psychologique.» Le débat portera notamment sur la manière de mieux détecter et de prévenir ces situations.

Le colloque sera traduit en français et en italien, et s'adresse aux militants et aux secrétaires syndicaux, aux partenaires sociaux, aux juristes, aux politiciens et aux personnes actives dans la lutte contre la traite. ■ L'ES

Informations et inscriptions sur: unia.ch (monde du travail - traite des êtres humains)

INDUSTRIE Cours pour négocier les salaires

Unia propose de nouveau une formation aux négociations salariales pour les représentants du personnel de l'industrie MEM (machines, équipements électriques et métaux). La devise du syndicat est que «seules des commissions du personnel formées et bien préparées sont en mesure de défendre les salaires».

Dans sa présentation, Unia souligne que, depuis trois ans, «la hausse constante de l'inflation ne cesse de diminuer nos salaires». Faisant état des accords salariaux 2022 conclus dans la branche MEM, le syndicat constate qu'il n'a été possible «d'arracher un bon accord à la direction que lorsque les représentants du personnel s'étaient préparés correctement» et que les salariés soutenaient les revendications de la commission. D'où l'importance de participer à la formation d'une journée, durant laquelle des économistes et des syndicalistes partageront leurs expériences.

Les cours auront lieu dans toute la Suisse. Pour celui de la Romandie, il est prévu à Lausanne le 25 octobre.

Au programme notamment: la situation et le contexte économique, une rétrospective des négociations salariales de 2022 dans la branche, les arguments pour les négociations 2023, les bases de conduite des négociations (comment argumenter et convaincre).

La participation au cours est gratuite. Les inscriptions sont attendues jusqu'au 14 octobre sur le site unia.ch (sous industrie mem - formation) ou en scannant le QR code ci-dessous. Les personnes inscrites recevront une confirmation, le programme détaillé de la journée et le lieu. ■ L'ES



VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter

au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**.

L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement.

Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

«IL FAUT ÉLIRE À BERNE CELLES ET CEUX QUI DÉFENDENT LE MONDE DU TRAVAIL»

Dans plusieurs cantons romands, des syndicalistes d'Unia se présentent aux élections fédérales du 22 octobre. Survol de leurs motivations

Jérôme Béguin

Le peuple suisse est appelé aux urnes le 22 octobre pour renouveler le Parlement fédéral. Rappelons que celui-ci est composé de deux Chambres, le Conseil national, représentant la population avec 200 sièges, et le Conseil des Etats, dont les 46 élus et élues sont la voix des cantons. Ces conseillers nationaux et sénateurs votent les lois, adoptent le budget et désignent les membres du Conseil fédéral. Des syndicalistes d'Unia se présentent dans plusieurs cantons romands, petit tour d'horizon.

«L'INJUSTICE EST POUR MOI INSUPPORTABLE»

A Genève, l'ancienne présidente d'Unia, Danielle Parmentier, se lance ainsi avec l'Union populaire. Le pouvoir d'achat est l'un des grands thèmes de ces élections fédérales et cette assistante en pharmacie de 68 ans peut témoigner des difficultés à boucler ses fins de mois. «Je suis à l'AVS, mais je continue à travailler pour joindre les deux bouts, ma retraite est insuffisante, je suis une femme divorcée qui a arrêté de travailler pour élever ses enfants, je le paie aujourd'hui. Je bénéficie désormais du subsidé maladie, mais avant j'avais moins de 3000 francs pour vivre. On se prive de beaucoup de choses, on ne vit pas sereinement sa retraite, devoir toujours compter, se priver, ce n'est pas normal quand on a élevé des enfants, travaillé à la maison et à l'extérieur, ce n'est pas normal dans un pays riche comme la Suisse et quand on voit combien gagnent les patrons des caisses maladie», confie cette habitante du Lignon, qui résume ainsi son nouvel

engagement: «L'injustice est pour moi insupportable, j'ai toujours lutté au niveau syndical, je me suis mise dans un parti pour agir plus fort, il faut qu'on puisse faire avancer les choses.» Remarquons que plusieurs syndicalistes d'Unia figurent sur les listes de l'Union populaire aux côtés de Danielle Parmentier: le président du groupe des retraités, Pierre Vanek, les secrétaires syndicaux Jean Burgermeister et Andrey Schmid, ainsi que Pablo Cruchon, Claire Sottas-Blattmann et Giulia Willig.

«C'EST IMPORTANT DE DÉFENDRE LES OUVRIERS»

Dans le canton de Vaud, un autre retraité d'Unia se présente aux suffrages des électeurs, Karl Raschle pour le POP. «J'ai cinquante ans de syndicat, je n'ai jamais voulu mélanger politique et syndicat avant d'être à la retraite parce qu'on ne prend pas toujours la même voie et ça peut nous diviser. Le syndicat, c'est pour les ouvriers, la politique, c'est pour tout le monde», tranche ce serrurier de 65 ans. Pense-t-il que les syndicalistes devraient s'abstenir de se présenter? «Je ne dis quand même pas cela, mais il faut être clair: un permanent d'Unia doit suivre les décisions du syndicat, pas celles de son parti.» Pour cet ancien membre du comité central, cette démarche politique est un prolongement de l'engagement syndical. «Je défends la même chose, la lutte pour les petits salaires, contre la pauvreté et pour l'intégration des immigrants. C'est important de défendre les ouvriers, les minorités et l'égalité salariale puisque les femmes sont toujours défavorisées.» Une autre adhérente d'Unia accompagne Karl Raschle sur la liste popiste, l'infirmière Isabelle Burger.

«RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL SANS BAISSÉ DE SALAIRE»

Dans le canton de Neuchâtel, Solenn Ochsner met les points sur les i: «Je suis syndicaliste avant d'être politicienne, je ne pourrais jamais défendre un programme qui irait à l'encontre de la classe ouvrière ou d'une minorité quelle qu'elle soit.» Cette secrétaire syndicale d'Unia en charge de l'industrie concourt sous les couleurs de Solidarités avec trois autres jeunes femmes. «Notre programme s'articule autour d'une revendication centrale, la réduction du temps de travail sans baisse de salaire. On touche là aux questions du partage des gains de productivité et du pouvoir d'achat, de la reconversion écologique, de l'égalité et du féminisme, car il s'agit aussi de permettre une meilleure répartition entre les genres du travail rémunéré et des tâches familiales et domestiques, mais aussi de la migration puisque ce sont les personnes migrantes qui occupent le

plus les jobs dépassant les 40 heures par semaine. Cette réduction du temps de travail concerne également l'âge de départ à la retraite, que nous voulons abaisser à 60 ans. En fondant le 2^e pilier dans l'AVS, nous pouvons financer un système de retraites solidaire.» Solenn Ochsner souligne que la baisse du temps de travail est l'une des plus anciennes revendications du mouvement ouvrier et que, si elle peut s'effacer devant la question des salaires et du coût de la vie, elle continue d'être portée par le syndicat. «C'est l'une des revendications de la branche des machines, elle est avancée dans les négociations pour le renouvellement de la CCT de l'horlogerie et de la microtechnique, elle est encore soutenue par les mouvements pour la grève des femmes et pour le climat, auxquels nous participons.» A Neuchâtel, une autre permanente du syndicat est en lice, la socialiste Martine Docourt, responsable du département politique d'Unia et, par ailleurs, présidente du Grand Conseil.

AILE SYNDICALE À REMPLUMER

Rare syndicaliste élu à Berne, le président de l'Union syndicale suisse et conseiller national, Pierre-Yves Maillard, a pu se sentir un peu essouffé durant cette législature. Le socialiste vaudois, qui se présente cette fois au Conseil des Etats, ne peut qu'espérer que l'aille syndicale se remplume sous la coupole du Palais fédéral: «On voit ces jours à quel point la majorité du Parlement ignore les besoins urgents de la population qui travaille ou qui a travaillé toute sa vie. Aucune mesure n'a été prise pour bloquer la hausse des loyers, il n'y a pas eu d'indexation complète des rentes AVS, aucune proposition pour limiter les coûts de l'assurance maladie n'a passé la rampe, le plafonnement des primes a été refusé, entre autres exemples parlants. Il n'y a qu'une solution: tout faire pour renforcer à Berne celles et ceux qui ont la vocation de défendre le monde du travail.» ■



Le monde ouvrier est peu représenté au Parlement fédéral. Des militants et des secrétaires syndicaux sont candidats pour porter les revendications sous la coupole.

Le vote des élus sous la loupe des syndicats genevois

Les élections fédérales approchent à grands pas. Vendredi dernier, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a présenté le résultat de son analyse des votations s'étant déroulées au Parlement fédéral et au Grand Conseil, sous l'angle de la défense des intérêts de la population laborieuse. «Tous les partis se réclament de la défense du "peuple" et du "pouvoir d'achat" dans un contexte de plus en plus tendu pour les travailleuses et les travailleurs en raison de l'inflation, de la stagnation - voire de la baisse - des salaires, du personnel en tension dans les secteurs essentiels, de l'augmentation des inégalités et de l'urgence climatique. Pourtant, dans les faits, les élus et les élus ne s'engagent pas tous, via leurs votes, dans l'intérêt de la majorité de la population et des salariées et des salariés», constate la faitière syndicale dans son communiqué. Elle précise que «les syndicats genevois sont indépendants politiquement», mais qu'il lui paraît important de rendre visible le grand écart entre les promesses et les actions des candidats après leur élection. La CGAS a pris ses propres recommandations de vote sur des sujets particulièrement représentatifs pour les salariés, les retraités ou les migrants, et les a comparées avec les positions défendues par les partis sous la Coupole à Berne et au Grand Conseil genevois. Si l'étude n'est pas exhaustive, elle représente néanmoins les grandes tendances et valeurs défendues par les élus sur des objets précis. La faitière syndicale indique encore que les tableaux publiés ne permettent pas «de rendre compte de ce qu'il faudrait faire pour plus de justice sociale et de transition écologique». Elle rappelle également que le droit de vote en Suisse exclut une proportion importante de citoyennes et de citoyens du fait de leur nationalité. ■ SH

Nous publions ci-contre le résultat des votes au niveau fédéral. Le tableau concernant le Grand Conseil genevois est disponible sur: cgas.ch

QUI N'A PAS DÉFENDU LES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS AU PARLEMENT SUISSE DE 2019 À 2023?

MOTION ETTLIN

Faire primer les salaires des conventions collectives sur ceux des salaires minimums cantonaux, même lorsqu'ils sont plus bas.

AVS 21

Augmenter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et augmenter la TVA.

LPP 21

Baisser les rentes du 2^e pilier.

INITIATIVE DITE «DE LIMITATION»

Abolir la libre-circulation des personnes et les mesures d'accompagnement.

FRONTEX

Financer et soutenir en personnel Frontex, qui réprime violemment les migrants aux portes de l'Europe.

SUPPRESSION DU DROIT DE TIMBRE

Supprimer le droit d'émission sur le capital propre, cadeau fiscal aux entreprises les plus riches.

SUPPRESSION DE L'IMPÔT ANTICIPÉ SUR LES OBLIGATIONS

Supprimer l'impôt anticipé sur les obligations, cadeau fiscal pour les multinationales.

	UDC	PLR	LE CENTRE	VERT LIBÉRAUX	LES VERT-ES	PS	ENSEMBLE À GAUCHE
MOTION ETTLIN	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON
AVS 21	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
LPP 21	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
INITIATIVE DITE «DE LIMITATION»	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON
FRONTEX	ABS.	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
SUPPRESSION DU DROIT DE TIMBRE	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
SUPPRESSION DE L'IMPÔT ANTICIPÉ SUR LES OBLIGATIONS	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON

BRÈVE

CONSEIL DES ÉTATS HARCELEMENT AU TRAVAIL, LA SUISSE À LA TRAÎNE

L'Union syndicale suisse (USS) s'insurge contre la décision du Conseil des Etats de reporter la ratification de la Convention 190 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la violence et le harcèlement au travail. Le projet a en effet été renvoyé au Conseil fédéral en demandant des clarifications et une nouvelle consultation. Pour l'USS, «le signal ambivalent donné par le Conseil des Etats ne place pas la Suisse sous un jour favorable sur le plan international». La faitière regrette vivement «cette manœuvre dilatoire», en rappelant que le harcèlement sexuel touche trop de personnes sur le marché du travail, avec souvent des conséquences terribles pour leur santé et leur carrière. «La ratification de la Convention 190 de l'OIT devrait être une évidence. Elle constitue une étape symbolique importante dans l'amélioration de la protection des travailleurs et des travailleuses contre la violence sexiste et sexuelle sur le lieu de travail», martèle l'USS dans un communiqué. De surcroît, aucune modification de loi ou d'ordonnance ne serait nécessaire; et elle a déjà été ratifiée par 32 pays. L'an dernier, le Conseil fédéral déclarait que cette Convention offre des conditions-cadres «permettant de s'engager mondialement de manière plus cohérente et plus solidaire en faveur d'un travail digne». La Commission tripartite pour les affaires de l'OIT, comprenant des représentants de l'administration, des faitières syndicales et patronales, avait aussi approuvé cette ratification, de même que le Conseil national, en décembre 2022. ■ AA

NEUCHÂTEL FAIT LA LUMIÈRE SUR SON SOMBRE PASSÉ

Si la Suisse n'a pas possédé de colonies, certains de ses citoyens se sont quand même enrichis via le commerce de biens exotiques et d'esclaves. A Neuchâtel, un parcours didactique revient sur ce passé, histoire d'en prendre acte et d'en tirer aussi des leçons pour le présent

Textes Alain Portner
Photos Thierry Porchet

Neuchâtel, petite ville sans histoire? A voir son centre médiéval d'où émergent des édifices en pierre jaune d'Hauterive, ses rangées d'immeubles cossus, ses rues marchandes, sa jeunesse insouciant et sa bourgeoisie honorable, on pourrait le penser. Pourtant, comme toute cité, elle possède ses zones d'ombre... Cette agglomération doit en effet une partie de son lustre et de sa richesse à l'esclavage et au colonialisme. Ce passé, pas si glorieux, elle aurait sans doute préféré ne pas se le coltiner. Mais voilà, le mouvement *Black Lives Matter* («La vie des Noirs compte») a fait des vagues partout dans le monde, y compris au sein de cette commune lacustre plutôt tranquille et propre.

En été 2020, la statue de David de Pury – un monument rappelant la traite négrière – est prise pour cible. Elle est aspergée de peinture rouge sang et suscite le lancement de deux pétitions, l'une visant à la déboulonner, l'autre à la conserver. «Nous avons alors eu un vif débat sur l'inclusivité de l'espace public autour de marques mémorielles comme cette fameuse statue», raconte Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale.

LIER LE PASSÉ AU PRÉSENT

Dos au mur, les autorités politiques de cette bourgade prennent une série de mesures – des actions de sensibilisation et de vulgarisation historique – pour faire la lumière sur l'implication, entre le XVI^e et le XIX^e siècle, de quelques-uns de ses illustres citoyens dans le triste commerce de marchandises exotiques et d'esclaves. Parmi elles, un circuit didactique et connecté baptisé «Neuchâtel empreintes coloniales», qui a été inauguré ce printemps.

«En mettant sur pied ce parcours, notre but n'était pas de juger, mais d'expliquer et de questionner ce passé dans une perspective incluant également notre présent, précise l'historienne, enseignante et médiatrice culturelle Mélanie Huguenin-Virchaux. A titre d'exemple, quand on évoque l'esclavage au temps des colonies, on montre que cela existe aujourd'hui encore mais sous d'autres formes.»

Longue d'un kilomètre, cette balade interactive et numérique, qui propose de «découvrir autrement des lieux emblématiques du centre-ville», comporte sept postes. Chacun traitant d'une problématique différente; mais tous articulés autour d'une même structure, à savoir un quiz, une capsule vidéo ludo-éducative, des infographies et un audio d'expert.

PAR ICI LA VISITE!

Première étape: l'hôtel des Postes. Au sud de ce bâtiment, se trouve un petit boîtier jaune pâle arborant un joli sourire. La marche à suivre? Dégainer son smartphone, enclencher la 3G, 4G ou 5G, télécharger l'application gratuite Totemi conçue par Talk to me (une start-up du cru), l'ouvrir, accepter la localisation, activer le Bluetooth, sélectionner le parcours «Neuchâtel empreintes coloniales» et chausser ses écouteurs.

Après quelques instants, le contenu s'affiche sur l'écran de notre téléphone. C'est parti pour un tour! De l'hôtel des Postes au collège Latin, en passant entre autres par la place Pury, l'hôtel DuPeyrou et la résidence Pourtalès. Pour ne pas se perdre dans le dédale des rues, il suf-

fit de suivre les indications figurant sur la carte dynamique de l'app. En un peu plus d'une heure, on nous montre et dit tout sur ce que nous avons toujours voulu savoir sur la colonisation, le racisme, le commerce triangulaire ou encore l'esclavage sans jamais avoir osé le demander. Tout cela à la sauce neuchâteloise via la présentation de personnalités comme Charles-Daniel de Meuron (mercenaire au service de puissances coloniales) et ses deux esclaves Vendredi et Pedro, les missionnaires protestants Henri-Alexandre Junod et Elise Kiener, le chocolatier Philippe Suchard, l'aristocrate Pierre-Alexandre DuPeyrou, la famille de Pourtalès et évidemment l'incontournable David de Pury (négoциant actif dans le commerce triangulaire).

UN MONUMENT INDÉBOULONNABLE?

Nous nous sommes d'ailleurs arrêtés devant sa statue que la Ville a choisi de ne pas retirer de l'espace public. «Si ce monument est toujours là, ce n'est pas pour glorifier l'esclavagisme et le colonialisme, mais pour servir de témoin à une histoire qui doit continuer à nous interpellier», rappelle Thomas Facchinetti. A cette fin, une plaque explicative a été vissée sur son socle et une œuvre d'art a été installée à ses côtés. Signé Mathias Pfund, ce bronze iconoclaste montre un David de Pury à l'envers, la tête fichée dans son piédestal...

«De la part de la Ville de Neuchâtel, c'est faire acte de courage que d'affronter cette histoire, parce que ce n'est pas une histoire facile, pas une histoire dont nous pouvons être fiers», estime Mélanie Huguenin-Virchaux. «Nous avons eu envie de dire le monde tel qu'il s'est déroulé, de la manière la plus objective possible, ajoute Thomas Facchinetti. Pas comme en Italie ou en France où Giorgia Meloni et le Rassemblement national cherchent à reprendre le contrôle idéologique de l'histoire et à façonner un nouveau récit national plus en accord avec leur conception de la société civile et de la vie.»

A l'issue de la visite, un message s'affiche à l'écran: «Félicitations! Vous avez terminé le parcours avec succès.» Retour à la gare avec, en pensée, cet extrait du *Discours sur le colonialisme* de l'écrivain et homme politique martiniquais Aimé Césaire, lu quelques instants plus tôt sur notre mobile: «Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la danse, à la sagesse. Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme.» ■

«Neuchâtel empreintes coloniales», sur l'application gratuite Totemi.

Durée du parcours: 1 heure, 1 km et 7 chapitres.

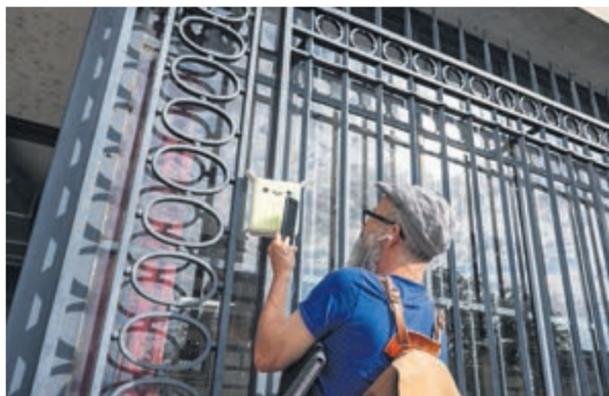
A visiter librement.



Neuchâtel a décidé de ne pas déboulonner la statue de David de Pury, négociant actif notamment dans le commerce d'esclaves, mais d'apposer une plaque explicative sur son socle et d'installer à ses côtés une œuvre d'art éloquent.

VIE D'ESCLAVES

Dans *Lettre sur les Noirs*, Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre décrivait ainsi l'existence sordide des esclaves à la fin du XVIII^e siècle: «Voici comment on les traite. Au point du jour, trois coups de fouet sont le signal qui les appelle à l'ouvrage. Chacun se rend avec sa pioche dans les plantations, où ils travaillent, presque nus, à l'ardeur du soleil. On leur donne pour nourriture du maïs broyé, cuit à l'eau, ou des pains de manioc; pour habit, un morceau de toile. A la moindre négligence, on les attache, par les pieds et par les mains, sur une échelle; le commandeur, armé d'un fouet de poste, leur donne sur le derrière nu cinquante, cent, et jusqu'à deux cents coups. Chaque coup enlève une portion de la peau. Ensuite on détache le misérable tout sanglant; on lui met au cou un collier de fer à trois pointes, et on le ramène au travail. Il y en a qui sont plus d'un mois avant d'être en état de s'asseoir. Les femmes sont punies de la même manière. Le soir, de retour dans leurs cases, on les fait prier Dieu pour la prospérité de leurs maîtres.» ■



L'application Totemi, chargée au préalable, guide le visiteur sur les traces du passé colonial de Neuchâtel.



L'hôtel des Postes (à g.) est le point de départ du parcours, qui passe notamment par l'hôtel DuPeyrou (au centre) et le collège Latin (à dr.).

